

LES CERTIFICATIONS DANS LES FACULTÉS OU CURSUS DE LANGUE

Chacun des cursus dans lesquels on enseigne les langues est un cas particulier, et je ne parlerai donc que de la Faculté de Langues ainsi que des cursus de langues à l'intérieur des Facultés de Lettres ; la spécificité par rapport aux autres cursus des facultés humanistes ou scientifiques est que l'on y forme des spécialistes. Un certain nombre d'étudiants qui sortent de ces cursus seront enseignants, traducteurs et donc amenés non seulement à utiliser de la meilleure façon la langue dans tous ses aspects mais aussi à en connaître les mécanismes intimes et cela demande un bon nombre d'années et d'heures consacrées à l'apprentissage¹.

Si nous faisons un bref rappel historique, sans remonter trop loin dans le temps, nous observerons que, dans ce que nous avons coutume d'appeler « le vecchio ordinamento », c'est-à-dire la situation pré-réforme (avant 2001), la « laurea » s'obtenait – théoriquement – en 4 ans, ce qui impliquait un enseignement imparti sur quatre années avec une progression en conséquence. Aucun contrôle n'était exercé sur les contenus de chaque cours au nom de la sacro-sainte « liberté d'enseignement ». L'une des nombreuses motivations de la réforme a été, à l'instar des autres pays européens, d'établir les deux paliers du 3 + 2 afin de permettre l'obtention d'un diplôme intermédiaire entre « maturità » (baccalauréat) et « laurea magistrale » (maîtrise) ainsi que de remédier, par l'introduction des CFU (crédits de formation universitaire), à certains excès en termes de poids de la didactique. Quelles ont été, pour l'enseignement de la langue, les conséquences de cette réforme et, de façon plus spécifique de ces deux innovations ?

Il a fallu, en 3 ans, obtenir un résultat quasi identique à celui que l'on exigeait précédemment, étant donné que, tout au moins à Pise, on exige le niveau C1 du cadre commun de référence au bout de 3 ans et C2 à la fin de la « Laurea Magistrale ». Nous estimons personnellement qu'au bout de trois ans, nous pouvons sans trop de difficultés atteindre le niveau C1, peut-être même C2 en ce qui concerne la compréhension écrite mais difficilement le B2 pour les autres compétences, y compris pour les habiletés orales qui demanderaient un enseignement organisé par petits groupes. Ceci pose évidemment un problème sans compter que les indications données par le cadre en ce qui concerne les différents niveaux ne comprennent pas un type d'approche linguistique fondamentale pour les facultés de langue : la réflexion métalinguistique qu'il faudrait donc ajouter, en termes quantitatifs, aux heures consacrées à l'obtention d'un C1 pour la « triennale ».

Quant aux aspects quantitatifs, précisément, ils sont régis par le système des CFU, or, toujours pour la Faculté de Langues de Pise, le cursus comprend trois filières, deux d'entre elles prévoient, pour la langue et sur les 3 ans, 24 CFU soit 144 h. de cours² et environ 200 h. de lectorat et l'autre 32 CFU, soit 192 h. de cours et 250 h. de lectorat³. Signalons au passage que ces derniers chiffres ne peuvent être entièrement respectés par manque de personnel et que le surplus est couvert par des travaux individuels (compte-rendu de lecture, recherches,...) effectués par les étudiants.

A cela s'ajoute un problème spécifique au français (que les enseignants d'espagnol et d'allemand commencent à connaître eux aussi) : contrairement à l'anglais – que tous les étudiants ont appris dans le secondaire – et aux autres langues (russe, arabe, roumain, portugais....) pour lesquelles les étudiants sont « débutants », nous recevons des étudiants

¹ Je suis bien sûr convaincue que cette « réflexion linguistique » n'est pas le propre des facultés de langues et qu'elle a – et doit avoir – sa place dans tous les cursus, sinon où serait la spécificité de l'enseignement universitaire ?

² 1 CFU est considéré comme équivalent à 25 h. de travail à diviser en 6h « frontale » (qui correspondent au cours tenus par le professeur) et 19h de travail personnel parmi lesquels sont comptées les heures des lecteurs (environ 8h).

³ Il a récemment été décidé qu'à partir de 2008, le « poids » en termes de crédits serait identique pour chacune des deux langues principales dans les trois cursus, soit 27 CFU (9 pour chaque année de cours) et 9 CFU pour la troisième langue.

qui ont eu, dans le meilleur des cas, huit ans d'enseignement du français et d'autres qui ne l'ont jamais appris. Bien sûr, tous « doivent » arriver au même niveau au bout de trois ans... Lorsque nous avons quatre ans pour les préparer, nous pouvions consacrer une année à porter à un bon niveau les débutants qui pouvaient ensuite assez facilement arriver au but en trois ans ; ce n'est plus possible aujourd'hui où l'un des objectifs est d'éliminer cette particularité typiquement italienne, le « fuori corso », et nous enjoins – à juste titre – de ne pas prolonger la permanence des étudiants à l'université afin de leur permettre d'entrer sur le marché du travail plus ou moins au même âge que leurs collègues européens. Nous avons tenté plusieurs solutions pour résoudre cette quadrature du cercle, la dernière en date est de consacrer les mois de septembre et octobre à un cours intensif (de 60h) pour les débutants, et de commencer en novembre le cours et les lectorats de première année, tous niveaux confondus.

C'est là, à notre avis que les certifications peuvent nous aider et pallier les défauts du système : la situation idéale serait que tous les débutants arrivent en faculté munis d'une certification de façon à ce que l'on puisse immédiatement démarrer avec le programme de première année⁴.

Au niveau de la première année, nous indiquons à ceux qui se présentent avec une certification qu'ils doivent obligatoirement suivre le cours du professeur et peuvent – éventuellement – ne pas suivre les heures de lectorat, restant entendu qu'ils auront à passer les épreuves écrites préparées, en partie, dans les lectorats. Or, nous avons constaté que la plupart d'entre eux décident de suivre quand même le lectorat et ceux qui ne le font pas obtiennent de moins bons résultats.

Ce dernier phénomène montre clairement que la certification ne correspond pas totalement à la préparation effectuée par les lecteurs et ceci nous a conduits à une réflexion sur l'objet de la rencontre d'aujourd'hui. Alors que depuis déjà plusieurs années on préconise un enseignement « centré sur les besoins de l'apprenant » le caractère universel des certifications met ces dernières en porte à faux avec les tendances actuelles de la didactique des langues. Elles sont administrées indifféremment à tous les groupes linguistiques sans tenir compte de la langue de départ et dans notre cas surtout - à savoir deux langues romanes - on ne peut pas ne pas tenir compte de la proximité de ces deux codes qui privilégie, certes, la compréhension mais multiplie les difficultés au niveau de l'expression. Si la didactique impartie dans les lectorats, comme nous venons de le dire, permet d'obtenir de meilleurs résultats c'est parce qu'elle tient compte des phénomènes d'interférence de la L1 sur la L2 qui sont le pilier de cet enseignement.

Pour conclure, nous sommes intéressés par des certifications qui consentiraient d'éliminer l'étape de l'alphabétisation, d'avoir, dès le départ, des groupes – relativement – plus homogènes et de pouvoir consacrer le temps qui nous est accordé à un enseignement plus ciblé sur les besoins de nos apprenants et sur les objectifs spécifiques d'un enseignement universitaire.

Quant au problème de l'adéquation des certifications aux différents publics, je crois qu'une collaboration plus étroite entre les concepteurs de ces tests et les enseignants universitaires serait la bienvenue et nous permettrait de considérer les certifications comme un instrument plus adapté à certains de nos besoins.

Françoise Bidaud

⁴ Je suis tout à fait consciente des problèmes pratiques que cela pose en termes de temps et d'échéance mais on pourrait profiter des « salons » - désormais utilisés systématiquement pour présenter les différentes facultés aux élèves en fin d'études secondaires - pour signaler à ceux qui envisagent de s'inscrire dans les facultés de langues l'intérêt qu'ils auraient à passer ces certifications dans les langues qu'ils n'ont pas apprises à l'école.